

Avis public



PROMULGATION

RÉSOLUTION PP-2021-002

AVIS est donné que la résolution suivante a été adoptée à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tenue le 7 juin 2021 et approuvée par la directrice de l'urbanisme du Service de l'urbanisme et de la mobilité le 21 septembre 2021 comme en fait foi le certificat de conformité délivré le 22 septembre 2021 :

RÉSOLUTION PP-2021-002

Résolution visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial – H3 (de type maisons de ville) de 2 étages comprenant 7 logements dans la zone C-5-294-1 au 13357, boulevard Gouin Ouest du côté nord entre les rues Henri Fabre et Belleville sur les lots 1 368 287 et 1 368 288, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040.

Cette résolution est entrée en vigueur le 22 septembre 2021 et peut être consultée sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante: montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingt-troisième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-et-un.

La secrétaire d'arrondissement



Alice Ferrandon, avocate

/rl

**Extrait authentique du procès-verbal d'une
séance du conseil d'arrondissement**

**Genuine Extract from the minutes of
a Borough Council Sitting**

Séance ordinaire du lundi
7 juin 2021 à 19 h

Résolution: CA21 29 0144

Regular sitting of Monday
June 7, 2021 at 7 p.m.

PP-2021-002 –
13357, BOULEVARD GOUIN OUEST
ENTRE LES RUES HENRI-FABRE ET
BELLEVILLE – ADOPTION DE LA
RÉSOLUTION

PP-2021-002 –
13357, BOULEVARD GOUIN OUEST
BETWEEN RUES HENRI-FABRE AND
BELLEVILLE – ADOPTION OF RESOLUTION

ATTENDU qu'une assemblée de consultation
publique du comité consultatif d'urbanisme a
été tenue le 9 décembre 2020 à 19 h, à
l'issue de laquelle le projet particulier a été
recommandé par ledit comité;

WHEREAS a public consultation meeting of
the Urban Planning Advisory Committee has
been held on December 9, 2020 at 7 p.m., at
the end of which the specific proposal was
recommended by said committee;

ATTENDU QUE le premier projet de
résolution a été adopté à la séance du 8
février 2021 par la résolution numéro CA21
29 0034

WHEREAS the first draft resolution has been
adopted at the February 8, 2021 sitting by
resolution number CA21 29 0034;

ATTENDU QU'une consultation écrite a été
tenue du 10 au 25 février 2021
conformément aux dispositions de l'arrêté
ministériel numéro 2020-049;

WHEREAS a written consultation was held
from February 10 to 25, 2021 according to the
provisions of the ministerial order number
2020-049;

ATTENDU QUE le procès-verbal de cette
consultation écrite a été déposé en séance;

WHEREAS the minutes of this written
consultation has been tabled at the sitting;

ATTENDU QUE le second projet de
règlement a été adopté à la séance du 8
mars 2021 par la résolution CA20 29 0060;

WHEREAS the second draft by-law has been
adopted at the March 8, 2021 sitting by
resolution CA20 29 0060;

ATTENDU QUE des demandes de
participation à un référendum valides ont été
reçues à l'égard du second projet de
règlement;

WHEREAS valid referendum applications have
been received in respect of the second draft
by-law;

ATTENDU qu'une copie de la résolution et
du dossier décisionnel a été remise aux
membres du conseil plus de 72 heures avant
la séance;

WHEREAS a copy of the resolution and the
decision-making documents were delivered to
the members of the Borough Council more than
72 hours before the sitting;

**Il est proposé par
le conseiller Benoit Langevin
appuyé par
la conseillère Louise Leroux**

**It was moved by
Councillor Benoit Langevin
seconded by
Councillor Louise Leroux**

ET RÉSOLU

AND RESOLVED

CONSIDÉRANT l'arrêté numéro 2020-033 de
la ministre de la Santé et des Services
sociaux en date du 7 mai 2020;

CONSIDERING the May 7, 2020 ministerial
order number 2020-033 of the minister of
Health and Social Services;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté numéro 2020-033 stipule que toute procédure référendaire soit suspendue, sauf si le conseil en décide autrement, auquel cas elle doit se dérouler en apportant toute adaptation nécessaire afin d'empêcher le déplacement et le rassemblement de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Ville tiendra une procédure de demande de scrutin référendaire remplaçant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le règlement numéro CA29 0040-49, et que cette procédure se tiendra sur une durée de 15 jours, conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-033;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public sera publié sur le site Internet;

D'adopter, en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), la résolution visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial – H3 (de type maisons de ville) de 2 étages comprenant 7 logements dans la zone C-5-294-1 au 13357, boulevard Gouin Ouest du côté nord entre les rues Henri-Fabre et Belleville sur les lots 1 368 287 et 1 368 288, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040;

DE permettre un usage résidentiel multifamilial (h3) sur le site, situé dans la zone C-5-294-1;

D'établir la hauteur maximale du bâtiment à 2 étages;

D'établir la superficie minimale du terrain à 1000 mètres carrés;

D'établir la profondeur minimale du lot à 40 mètres et la largeur minimale du lot à 30 mètres;

D'établir la marge de recul avant minimale à 9 mètres;

D'établir les marges de recul latérales (est et ouest) minimales à 7,9 mètres;

D'établir la marge de recul arrière minimale à 4,5 mètres;

D'établir le coefficient d'emprise au sol (CES) à un minimum de 0,20 et à un maximum de 0,50;

D'établir le coefficient d'occupation du sol (COS) à un minimum de 0,20 et un maximum de 0,70;

D'établir le nombre minimal de cases de stationnement à 16 cases;

CONSIDERING THAT ministerial order number 2020-033 specifies that any referendum procedure be suspended, except if the Council decides otherwise, in which case it should take place while bringing necessary adaptations in order to avoid the moving and gathering of citizens;

CONSIDERING THAT the City will held the referendum poll application process replacing the registration process of qualified voters regarding by-law number CA29 0040-49, and that this procedure will last fifteen days, in accordance with ministerial order number 2020-033;

CONSIDERING THAT a public notice will be published on the Borough's website;

TO adopt, by virtue of by-law CA29 0045 concerning specific construction and occupancy proposals for an immovable (SCOAPI), resolution authorizing a new 2-storey multifamily construction (H3 use) of 7 units (townhouse type) in the C-5-294-1 zone at 13357, boulevard Gouin Ouest on north side between rues Henri-Fabre and Belleville on lots 1 368 287 and 1 368 288, and that, notwithstanding any contradicting provisions of the zoning by-law CA29 0040;

TO allow multifamily housing use (h3) on the site, located in zone C-5-294-1;

TO establish maximum building height at 2 storeys;

TO establish the requirement of a maximum lot area of 1000 square meters;

TO establish the minimum depth of the lot at 40 meters and the minimum width of the lot at 30 meters;

TO establish the front setback at a minimum of 9 meters;

TO establish lateral east and west side setbacks at a minimum of 7.9 meters;

TO establish the backyard setback at a minimum of 4,5 meters;

TO establish the coverage ratio at a minimum of 0,20 and a maximum of 0,50;

TO establish the floor area ratio (F.A.R.) at a minimum of 0,20 and a maximum of 0,70;

TO establish the minimum number of parking spaces at 16;

D'établir le ratio minimum des cases de stationnement intérieur à 80 %;

TO establish the minimum interior parking spaces ratio at 80%;

D'établir le ratio de cases de stationnement pour vélos à 10 % du nombre total de cases de stationnement pour automobile;

TO establish the bike parking ratio at 10% of the total number of car parking spaces;

D'exiger un écran visuel composé d'arbres ou d'arbustes d'une hauteur minimale de 2 mètres le long de la ligne de terrain la cour latérale ouest;

TO require a visual screen composed of trees or shrubs of a minimum height of 2 meters along the property line in the west side setback;

D'exiger une zone tampon végétalisée ainsi qu'un écran visuel composé d'arbres d'une hauteur minimale de 2 mètres le long de la ligne de terrain de la cour arrière.

TO require a visual screen composed of trees or shrubs of a minimum height of 2 meters along the property line in the ouest lateral setback;

D'ASSORTIR l'acceptation du présent PPCMOI aux conditions suivantes :

TO MAKE the acceptance of the present specific construction project subject to the following conditions :

a) L'approbation du plan d'aménagement paysager par la Direction – Développement du territoire et études techniques;

a) The approval of the landscaping plan by the Direction – Territory Development and Technical Studies;

b) Que les demandes de permis et autorisations nécessaires à la réalisation du projet soient effectuées dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur du présent PPCMOI;

b) That the permit and necessary authorizations for the present project be requested during the 24 months following the entry into force of the present SCOAPI;

D'obliger le requérant à respecter toutes les conditions prévues ci-dessus, sans quoi, à défaut de se conformer aux obligations résultant de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA29 0045), s'appliqueront;

TO require the applicant to respect all the conditions set above and, failure to comply by the obligations resulting from hereby resolution, the penal law provisions of By-law on specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (CA29 0045), will apply;

En cas de contradiction avec les dispositions énoncées dans le Règlement de zonage de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro CA29 0040, les critères de la présente résolution prévalent. Toutes autres dispositions dudit règlement continuent à s'appliquer.

In case of conflict with the provisions and standards stated in the zoning by-law CA29 0040 of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, the criteria of this resolution prevail. All other dispositions of the zoning by-law CA29 0040 will continue to apply.

QU'une procédure de demande de scrutin référendaire soit tenue conformément à la loi et qu'à cette fin soient publiés les avis publics requis.

THAT a referendum poll request procedure be held in accordance with the law and for this purpose be published the requisite public notices.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

UNANIMOUSLY ADOPTED

40.05 1215999001

Dimitrios (Jim) BEIS

Alice FERRANDON

Maire d'arrondissement
Mayor of the Borough

Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough

Signée électroniquement le 9 juin 2021

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, le 9 juin 2021

Alice FERRANDON
Secrétaire d'arrondissement
Secretary of the Borough